



UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

CONSEIL D'ADMINISTRATION mardi 27 août 2019 Maison des Universités-CPU Paris

1. *Présents* : François AMBOLET, Bernard BODIN, Ariane CHARTIER, Françoise DAVID-SCIARA, Monique FALLEAU, Christian LATRY, Yvon LE GALL, Lissette LE TEXTIER, Céline MENIL, Claudine METTAIE, Christine MIEGGE, Nicole PETITOT, Stéphane RAVAILLE, Marie-Denise RISS-COLY.
2. *Excusés* : Michel LANDELLE, André LE POTTIER représenté par Ariane CHARTIER
3. *Absent* : François VELLAS.
4. *Nombre de votants* : 13

1 – Accueil de Lissette LE TEXTIER Présidente UTL-Essonne

Le Président a convié Lissette LETEXIER, Présidente de l'UTLEssonne où se sont déroulées les Assises 2019 du 12 au 14 juin 2019. Cette manifestation a été un beau succès, tant par la qualité des intervenants que par l'organisation et le déroulement de ces journées. Les retours reçus sont très positifs. Le Président remercie chaleureusement toute l'équipe de l'UTL

Lissette LETEXIER donne ensuite lecture du bilan établi dans son UTL

2 - Vote CR CA 11 juin et AGO 13 Juin

- Vote du CR du CA du 11 juin : aucune remarque n'est émise
Contre : 0 Abstention : 0 le CR est **adopté à l'unanimité des présents**
- Vote du PV de l'AGO du 13 juin 2019 : aucune remarque n'est émise
Contre : 0 Abstention : 0 le CR est **adopté à l'unanimité des présents**

Après ce vote du PV, le Président fait remarquer que le point portant sur l'intégration de l'UTL de Dinard est toujours en suspens, faute d'avoir reçu le document indispensable officialisant le lien organique avec un établissement universitaire et ce malgré 3 rappels. De ce fait l'article des statuts de Dinard indiquant que l'UTL est membre de l'UFUTA est inexact. Un constat de carence obligerait l'UTL à modifier ses statuts. Face à cette situation, le rôle de l'Union est d'aider la jeune structure à « s'installer ».

3 - Commission soutien aux projets :

3.1 Prolongation de la commission soutien aux projets (article 17 RI), soumise au vote

Contre : 0 Abstention : 0

la commission soutien aux projets est prolongée de 2 ans à **l'unanimité des présents**

3.2 Bilan 2018-2019 des soutiens aux projets

Après signature de la convention, les 3 UTL : GAP, UTLEssonne, Poitiers, ont reçu 50 % de la subvention soit 1000€ chacune. La prochaine étape est constituée par le bilan suivi du versement du reste de la subvention.

3.3 Campagne soutien projet 2019-2020 :

Les dépôts de dossiers peuvent être effectués en permanence. La date arrêtée pour l'examen des dossiers est le 1^{er} février de l'année budgétaire en cours. Une relance pour l'appel à projet sera faite lors de l'ouverture du site.

L'UTL de Créteil fête ses 40 ans en 2020 et a fait acte de candidature pour 2020. La réponse du Président sera accompagnée de la liste des documents à fournir. La décision sera prise après le 1^{er} février 2020.

4 – Site internet

4.1 Validation du site de l'UFUTA

Au cours de la période estivale, chaque administrateur a eu la possibilité d'étudier le nouveau site et d'apporter ses remarques et commentaires. Le travail effectué par le webmestre est jugé excellent par tous, le résultat donne pleinement satisfaction.

Contre : 0 Abstention : 0 Validation **du site**

4.2 Validation CDI de M Barale en continuité du CDD

Le CDI proposé est de 3 h par mois pour assurer les mises à jour du site, à partir du 1^{er} septembre 2019. Le CA tient à mettre en avant l'excellent travail de M. BARALE et pour le remercier propose de lui remettre en fin d'année un chèque cadeau

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité des présents**

Le Président suggère ensuite de proposer aux structures associatives qui le souhaiteraient que M. BARALE soit leur webmestre. L'UFUTA mutualiserait l'utilisation de son salarié ce qui éviterait aux structures de faire les démarches de déclaration et le bulletin de salaire. L'UFUTA paierait en augmentant le nombre d'heures, d'utilisation de M. BARALE demandant à la structure concernée de rembourser.

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité des présents**

5 – Cooptation de Mme Geneviève LANGLOIS - UTL de Saint Germain au CA de l'UFUTA

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité des présents**

Madame Geneviève LANGLOIS devient administratrice ; le Président précise que cette cooptation ne sera pas soumise à la ratification de l'Assemblée générale car en 2020 il y aura renouvellement complet du CA.

Modification du bureau : Le Président présente ses excuses à Yvon LE GALL pour ne pas avoir pensé à l'intégrer dans le bureau en tant que Président du Comité scientifique dès le retour de l'Université Permanente de Nantes dans l'UFUTA. Il demande au CA de réparer cet oubli en proposant Y. LE GALL comme membre du bureau

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **unanimité des présents**

6 – Assises Évry 2019

6.1 Bilan synthèse et conséquences

Les Assises sont un moment important dans la vie de l'UFUTA. La qualité de la dernière édition a été unanimement reconnue tant par les participants que par les intervenants. Stéphane RAVAILLE exprime sa fierté d'être le Président de l'Union.

Lisette LETEXIER a rédigé un bilan de ces Assises, synthèse pour un « transfert de témoin » en vue de la préparation de la prochaine manifestation, notamment en matière de maîtrise des coûts.

La préparation d'une telle manifestation demande du temps ; il est suggéré d'en discuter lors de la Journée des dirigeants. Parmi les éléments auxquels il est nécessaire d'être attentifs :

*Le timing : serré avec absence de temps morts à Évry, le rythme était bon, très peu de déplacements compte tenu de la configuration des lieux...

Le respect strict du timing est indispensable : prévoir un « maître des horloges »

*Programme : à fournir 6 mois à 1 an à l'avance

*Appel à candidature pour les prochaines Assises au cours de l'année.

6.2 Le financement UFUTA des Assises d'Évry

L'UTLEssonne affiche un déficit de 489,86 €.

Le Président suggère que l'UFUTA doit s'engager auprès des structures à avoir la même méthode que pour le soutien aux projets, c à d connaître le budget de départ et lors du bilan s'il y a un déficit étudier et statuer.

Une **résolution** est proposée, à savoir : élaborer un cahier des charges strict, pour le prochain candidat à l'organisation des Assises, avoir un cadre budgétaire : le budget sera contrôlé par l'UFUTA. Si des dépassements existent, soit ils seront à la charge de la structure organisatrice, soit ils seront soumis à l'approbation du CA pour prise en charge.

Le CA valide cette proposition à l'unanimité des présents

Le président propose au CA de voter la prise en charge par l'UFUTA du montant du déficit

Contre : 0 Abstention : 1 Adopté : **à la majorité des présents**

6.3 Les Actes des Assises

Le souhait est que les actes soient publiés avant janvier 2020.

Diffusion prévue :

- envoi d'un exemplaire aux structures, aux administrateurs, aux partenaires de l'Union.
- Vente : entre 10 et 15 €
- Mise en ligne ensuite sur le site : la synthèse du président du comité scientifique

6.4 Création d'une commission Evènements

Cela concerne l'ensemble des manifestations de l'Union : en premier lieu les 40 ans de l'UFUTA.

La commission serait sous la responsabilité du vice-président du développement François AMBOLET et pilotée par le président du comité scientifique Yvon LE GALL. S'y adjoignent Bernard BODIN, Monique FALLEAU, Christian LATRY, Céline MENIL.

6.5 Les Olympiades de l'UFUTA

Aujourd'hui la mise en valeur du travail des structures est assurée par la participation des structures aux différents prix. D'autres éléments des structures méritent eux aussi cette mise en valeur : théâtre, danses, peinture, sculpture, chorale, etc.

Programmation possible :

Regroupement des

prix de la Recherche et des Plumes (même nature)	2021	2024
Olympiades, AG et Chardons	2023	
Assises de l'UFUTA : durée 48 h maxi	2022	2025
Journée des dirigeants : 1 fois par an, permet les échanges, p ex tables rondes avec délégués		

Ordre des priorités : les 40 ans, le cahier des charges des Assises.

7 – Les Finances

7.1 Le Budget en fin d'application août 2019

Le trésorier présente la situation des dépenses et recettes au 21 août 2019, soit :

Charges : 23774,20	Recettes : 24074,19
Situation de trésorerie : Entrée 50216,27	Sortie 50513,22

Le budget est arrêté au 31 août : il y aura l'intégration de charges et du salaire du webmestre.

Le compte de résultat sera présenté lors du prochain CA ; et il y aura une reprise sur provisions. Les frais engagés pour ce présent CA seront basculés sur le prochain budget compte tenu de la date. Le trésorier souhaite un vote du CA

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : **à l'unanimité des présents**

7.2 Soutien aux projets 2020, prix de la recherche 2021

Sur le prochain budget il faudra prévoir une provision pour le Prix de la Recherche de 2021

7.3 Le déplacement des administrateurs et chargés de mission

Il s'agit d'une autorisation de dépenses liées à des missions sur mandat du Président avec prise en charge des frais par le CA. Vote sur le principe

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'**unanimité des présents**

8 – Calendrier de travail 2019-2020

8.1 L'AGO 2020 : prévue le mardi 23 juin 2020 matin et précédée d'une réunion du CA la veille. L'assemblée est « votative » - élection des membres du nouveau CA).

8.2 Les CA de l'UFUTA :

8.3 La journée des dirigeants 2020 et son programme (Erasmus – projet associatif UFUTA) l'après-midi du mardi 23 juin.

9 – Le Projet associatif UFUTA ambition 2023

Le président demande à tous de réfléchir aux axes du futur projet dans la continuité de « UFUTA Ambition 2020 » : faire des propositions, etc. ne pas se censurer.

Au moment de la prochaine AG un bilan sur le projet associatif UFUTA ambition 2020 sera fait ; et le nouveau projet associatif qui va jusqu'en 2023 sera annoncé

10 – Les travaux 2019-2020

10.1 Le Bilan général des activités 2017-2018 réalisé par François AMBOLET et Bernard BODIN
Pour le 15 octobre et envoi en décembre

Le bilan 2017-2018 présente 3 thématiques : activités corporelles dans certaines structures, activités intellectuelles, activités de création

10.2 MAJ groupes de travail :

Le Président propose de créer un groupe de travail spécialement consacré à ERASMUS+. Lors de sa rencontre avec Erasmus il a été indiqué que l'UFUTA peut être tête de réseau pour des projets ayant au minimum 3 structures qui montent ensemble un projet Erasmus+

Vote à l'**unanimité des présents**

Michel LANDELLE est désigné pour être le délégué UFUTA auprès d'Erasmus+ à l'unanimité

10.3 La recherche d'adhérents – Nouveaux Anciens

Retour des contacts : compte rendu

Faire un argumentaire

Ex : UTL Toulouse Jean Jaurès valorise le contact humain

Perpignan sera contacté lorsque signature avec UFUTA-Voyages

Demander à la CPU de souligner l'importance du lien organique

Inviter le Président ou un vice-président de la CPU à un CA

10.4 Rapport jury plumes – Comité scientifique + Réflexion sur les règlements (Recherche, plumes, chardons, Olympiades)

Rapport de jury Plumes par le comité scientifique : informer sur le cas de Dreux arrivé 2 mois après délai en raison de problèmes au tri postal

Revoir règlement : courriel – envoi des documents par W-Transfer – penser au courrier suivi – aval du président et sous couvert du président

10.5 La convention multipartite

Point reporté ultérieurement

10.6 Partenariat extérieur (lien avec l'Europe)

Point reporté ultérieurement

11 – Informations du Président

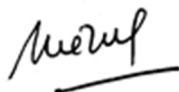
- UFUTA Voyages créée parution au JO des Associations du 3.8.2019 n° 0031 n° 491
W341012358
Membres : Agde, Boulogne sur Mer, Gap
- Contact prévu avec M. DESPIERRES, secrétaire général de la Chambre des Associations
- Contact avec Mme Dufeu-Schubert, députée de Saint-Nazaire

12 – Questions diverses

Lors des Assises la Présidente de l'Université Ouverte de Franche-Comté a parlé d'un décret de novembre 2018 portant sur l'ouverture des Universités françaises sur des activités différentes. L'UFUTA peut être force de proposition ; c'est aussi un moyen de donner du sens et de conforter le lien organique.

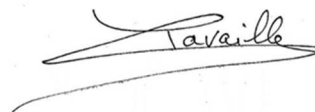
Le Président souhaite obtenir les références de ce décret et charge Nicole PETITOT de les lui transmettre.

La secrétaire



Céline MENIL

Le président de l'UFUTA



Stéphane RAVAILLE